



14ème législature

Question N° : 103436	De M. René Rouquet (Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > SNCF	Analyse > tarifs. perspectives.
Question publiée au JO le : 14/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la politique tarifaire de la SNCF. Après avoir annoncé la disparition de l'offre d'abonnement « IDTGV-max » le 25 janvier 2017, la compagnie a annoncé le 7 mars 2017 la disparition des trains opérant sous la marque « IDTGV » d'ici à la fin de l'année 2017. Les utilisateurs de TGV souhaitant voyager à des tarifs abordables devront désormais se contenter de l'offre « Ouigo », qui présente pour inconvénient principal de desservir des gares périphériques aux métropoles (Marne-la-Vallée, Massy, Saint-Exupéry, Tourcoing). Il voudrait savoir quelles actions le Gouvernement souhaite entreprendre afin de favoriser la mobilité des citoyens et de relancer le trafic ferroviaire à grande vitesse.